

**SAMEDI 23 MARS 2024 DOUBLE CONVOCATION POUR  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de 10 h à 12 h 00  
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de 12 h 00 à 12 h15**

<https://us02web.zoom.us/j/84445502180>

Meeting ID: 844 4550 2180

JOINDRE PAR TELEPHONE +33170372246 TAPER 84445502180#

## **PREAMBULE**

Le CA de l'union a décidé de convoquer deux AG pour les troupes qui ont renouvelé leur adhésion FNCTA :

- ✓ L'**AGO** annuelle réglementaire dans le cadre des « anciens » statuts.
- ✓ Une **AGE** pour entériner le changement des statuts régionaux, suite au vote national de la FNCTA, avec changement du logo.

Toutes les troupes peuvent utiliser le vote électronique, les troupes « présentes » pendant la visioconférence pouvant voter « en direct ».

## **Ordre du jour AGO :**

- Votes du rapport d'activité et du bilan financier 2023,
- Vote du budget prévisionnel 2024,
- Point sur les administrateurs : renouvellement des élus directs au C.A (élu pour 3 ans) et prise en compte des représentants des CD, cela sera fait lors de l'AGO.

**Rappel :** Pour le CA de l'UNION, chaque CD dispose,

- ✓ D'un nombre de représentants calculé au prorata du nombre de troupes adhérentes du département, soit **1 délégué pour 10 troupes** – **Minimum 2 / Maximum 5**.
  - ✓ La présidence du CD ainsi que les référents sont membres de droit du C.A de l'UNION et sont dans les 2 minimum.
  - ✓ Toute licenciée et tout licencié de plus de 16 ans peut être élu administratrice ou administrateur.
- **Élection et mandatement des délégués à l'AGO fédérale (au plus 5) du SAMEDI 25 JANVIER 14 h au THEATRE DE LA COLLINE de PARIS**
  - Élection de deux membres de la Commission de Contrôle des comptes (il faut avoir une licence et non membre du CA) : elle sera faite lors de l'AGO en visioconférence

## **Ordre du jour AGE :** vote pour contre abstention les nouveaux statuts de l'UNION RHONE ALPES

**Pièces jointes** : Nouveaux statuts de l'Union (pour l'AGE), rapports d'activité, financiers (pour l'AGO)

Le vote électronique se présente ainsi, via le mail de votre troupe :

- ✓ Rapport d'activité 2023 : pour contre abstention
- ✓ Rapport financier 2023 : pour contre abstention
- ✓ Budget prévisionnel 2024 : pour contre abstention
- ✓ Changement de statuts : pour contre abstention

Un **CA de l'Union Rhône Alpes** se tiendra dans la continuité de la visioconférence à 12 H15 pour élire le bureau (Présidence, trésorerie, secrétariat) de l'Union.

Le président de l'URRA, Gilles CHAMPION  
Le 3 mars 2024



## **Rapport d'activité de la FNCTA régionale URRRA pour l'année 2023**

Son plan est calqué sur celui du rapport à fournir à la Fédération pour son AGO : Vie de l'Union/Les manifestations/Vie des Comités Départementaux/Formation/Actions Jeunes/Communication.

### ***Une gouvernance démocratique maintenue***

L'URRA a maintenu son fonctionnement avec de nombreuses réunions en visioconférences et **un seul** CA physique (pour limiter les frais) en septembre à Lyon pendant le festival de Lyon.

Le bilan sur 5 années à la date de convocation de l'AGO est le suivant :

2023-2024 : Troupes 238 (et 37 en sommeil)  
2022-2023 : Troupes 233 / 2193 licenciés dont 242 jeunes  
2021-2022 : Troupes : 221 / 2209 licenciés  
2020-2021 : Troupes : 185 / 1720 licenciés  
2019-2020 : Troupes : 275 / 2793 licenciés

Nota : au 14 janvier 2024, au national Troupes 1316/ licenciés 11610 (rappel en fin de saison 2023 1489 troupes affiliées), notre Union pèse 17,3 % en troupes et presque 20 % en licenciés.

### ***Une volonté affirmée de devenir des interlocuteurs reconnus des pouvoirs publics régionaux.***

C'est le sens de notre participation active au mouvement associatif AURA, avec un suivi des discussions au sein de la CRVA (commission régionale de la vie associative).

Le président URRRA, situé sur le Rhône, est membre désigné par le Mouvement associatif, de la CDVA RHONE (commission départementale de la vie associative)

### ***Être force de proposition pour faire évoluer le fonctionnement de la FNCTA afin de coller au plus près à l'évolution du monde théâtral en amateur***

Le président de l'URRA a participé aux groupes de travail STATUTS et COMMUNICATION, qui ont abouti à une refonte des statuts et à un nouveau logo.

Lors de l'AGO de mai 2023, nous avons maintenu **notre opposition au MASQUE D'OR**, car c'est très coûteux et élitiste (**1000 euros** pour envoyer **une** troupe régionale à la sélection inter-régionale en avril 2024).

### ***COMITES DEPARTEMENTAUX : Une attention aux festivals, JOURNEES DES COMEDIENS (JDC) et activités de formation des CD.***

Les CD sont tous opératifs, avec un bureau, des JDC et des festivals. Notons le renouveau des CD DROME (participation active à la seconde rencontre JEUNES) et des DEUX SAVOIES (bon démarrage de leur festival départemental)

La labellisation **FESTIVAL REGIONAL** a été mise en place. Le processus consiste à examiner son REGLEMENT, son BUDGET avec une attention forte aux demandes de subventions qui doivent être faites (type FDVA ou autres). Le CA ensuite valide le processus, avec le versement d'une aide de plusieurs centaines d'euros (500 euros en 2023).

C'est un vrai succès qui permet de veiller à une qualité des festivals de la région et à la recherche incessante de subventions, eu égard à la faible REVERSION nationale FNCTA sur les adhésions licences des troupes.

Enfin l'UNION mène une action très volontariste, pour aider les troupes, CD et festivals, à faire des demandes de subventions FDVA.

### ***Une action JEUNES volontariste***

Nous avons travaillé sur la perspective solide de tenir une seconde édition en avril 2021 au château des ADHEMAR à Montélimar, avec le soutien du VP Culture du département de la DROME et du conservatoire de Montélimar.

Nous avons dû le remettre à avril 2022 et finalement, par suite de la 5<sup>ème</sup> vague COVID, le reporter encore une fois à avril 2023.

Elle a eu lieu avec un grand succès !

Mais son succès a entraîné un dépassement du budget prévisionnel et un déficit du compte d'exploitation, qui a motivé notre demande de bénéficier d'une aide exceptionnelle de la FNCTA, la chronologie est la suivante :

- ✓ Dépôt de la demande d'aide le 2 octobre 2023
- ✓ Une commission technique composée de 3 administrateurs a examiné en détail notre demande et proposé **une aide de 1000 euros**
- ✓ Le CA du 21 octobre a **rejeté** notre demande selon le compte rendu ci-joint :

#### 3.4 Budget d'impulsion

Une seule demande de l'Union Régionale Rhône-Alpes a été reçue, hors délai, sur un festival/rencontre jeunes d'un budget de 13515 €.

La commission a relevé

- des avis négatifs sur les points ci-après :
  - Dossier déposé hors délais
  - Événement déjà mis en œuvre
  - Pas de bilan financier communiqué
  - Caractère pas nécessairement innovant de ces rencontres
  - Caractère potentiellement récurrent de la manifestation sortant de la philosophie d'un fonds d'intervention.
- des aspects positifs :
  - Correspondance et cohérence avec la finalité « attirer de nouveaux adhérents jeunes » : 8 troupes et 91 jeunes issus de 5 départements différents mobilisés
  - Partenariat avec les collectivités locales (dont Montélimar) pertinent et réussi
  - Rencontres « nourries » également par des ateliers au niveau du conservatoire local
  - Déroulé proposé dans son ensemble structuré et générateur de plus-value pour les jeunes.

La commission du fonds d'intervention propose une subvention à hauteur de 10% soient 1000€.

Des échanges nourris et argumentés sont formulés autour de cette demande qui est ensuite soumise au vote :

- Absence de budget réalisé
- Exception à la règle définie pourrait faire jurisprudence
- Les finances de l'URRA sont suffisantes pour couvrir les frais de cet événement passé
- Manifestation à destination des jeunes
- Le fonds était prévu pour 2024
- Le fonds n'est pas transférable d'une année sur l'autre

Vote : qui est pour **accorder 1000€ sur le fonds d'impulsion à l'Union Rhône-Alpes** :

- Pour : 1
- Abstention : 5
- Contre : 23

**La demande de l'Union Rhône-Alpes est rejetée.**

En annexe 1 quelques commentaires sur les motifs de rejets.

#### **Une communication au niveau régional AURA en pleine mutation et maîtrisée**

Une convention existe avec le CD 07 qui met à disposition sa salariée (moyennant une indemnisation du CD07), pour gérer un budget com URRA. Ce budget couvre la gestion du site web AURA (sa

maintenance est assurée par le prestataire qui a re créé le site), mais surtout la gestion de L'AURA DU THEÂTRE, la LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE DU SITE AURA.

Il est opérationnel depuis fin juin 2021. Il permet aux troupes et festivals de faire l'auto-saisie des événements.

### PREVISION 2024

Il est proposé trois chantiers,

- ✓ Préparer une 3<sup>ème</sup> rencontre JEUNES dès que possible,
- ✓ Soutenir la démarche des LABELS REGIONAUX des festivals,
- ✓ Maitriser la gestion du site web.

### Compte de résultat simplifié 2023 - Union Régionale Rhône-Alpes

#### Dépenses

Code	Intitulé	Montant
60	Achats	334,61
61	Stages et ateliers	1776,02
613	Location logiciel SaaS et salle	431,88
617	Etudes et recherches	34
62	Autres Services extérieurs	6295,46
621	Rémunération intervenants extérieurs (Travail éditorial Site URRRA, Newsletter)	5060
623	Publicité refonte site internet	1465,18
6256	Déplacement, missions	5638,99
6258	Frais d'AG et CA URRRA	275,82
626	Frais postaux	0
627	Services bancaires	79,78
628	Frais divers	405
657 B	Aides financières octroyées	1500
658	Adhésion à une association, fédération, etc.	50
<b>Total</b>		<b>23346,74</b>

#### Recettes

Code	Intitulé	Montant
70	Stages et autres manifestations	240
7421	Subventions collectivités publiques	0
75	Autres produits de gestion courante	1345
7580	Produits divers de gestion courante (FNCTA Nationale)	6831,6
76	Produits financiers	86,67
778	Autres produits exceptionnels	1519,92
<b>Total</b>		<b>10023,19</b>

### BILAN au 31 12 2023

	Exercice 2022	Exercice 2023
Livret bleu	9240,58	127,25
Compte courant	8284,3	4074,08
Déficit	-13323,55	
Total actif	4201,33	4201,33

## Budget prévisionnel 2024

### Dépenses

Code	Intitulé	Valeur prévisionnelle €
613	Location logiciel SaaS et salle	200
621	Services extérieurs (Travail éditorial Site URRA, Newsletter)	4000,00
623A	Publicité, publications, relations publiques (refonte site internet)	200,00
623C	Publicité, publications, relations publiques (Maintenance site Internet)	1000,00
6256	Déplacement - missions pour CA	350,00
6258	Frais d'AG et CA	500,00
626	Frais postaux	10,00
627	Services bancaires	86,00
628	Frais divers	500,00
657B	Aide festivals labellisés régional	500,00
658	Cotisations COFAC	50,00
66	Charges financières	1200,00
678	Charges exceptionnelles (Masque d'or)	1000
	<b>TOTAL</b>	<b>9596</b>

### Recettes

Code	Intitulé	Valeur €
74	Subventions	1000
7580	Produits divers de gestion courante (FNCTA national)	7000,00
	FONDS PROPRES	4201,31
76	Produits financiers	150
77	Produits exceptionnels	150
	<b>TOTAL</b>	<b>12501,31</b>

**Annexe 1 :** quelques commentaires sur les motifs de rejets de la demande d'aide à la fédération pour la seconde rencontre JEUNES de mars 2023.

Dossier déposé hors délais : le délai était d'UN MOIS avant le CA du 21 octobre, donc 21 septembre et nous l'avons déposé le 1<sup>er</sup> octobre après notre CA URRA....

Événement déjà mis en œuvre : Le principe du fond a été voté en mai 2023 et nous avons fait notre événement fin mars 2023...

Pas de bilan financier communiqué : **c'est faux**, tout est détaillé dans la demande, sinon, il était indiqué que nous pouvions envoyer LE DETAIL des nombreuses factures.

Notre écart de dépenses n'est pas dû à une erreur dans le budget prévisionnel de l'événement et encore moins à une gestion inefficace des risques liés à un tel projet. L'engouement des jeunes et de leurs troupes a été tel que, si un manque peut nous être reproché c'est celui d'avoir été par trop humbles quant aux nombres de retours positifs à l'annonce des Rencontres Jeunes de Montélimar 2023.

Les candidatures ont afflué et il ne nous a pas paru envisageable de refuser des dossiers : sous quel critère aurions-nous pu le faire ? La présence de jeunes comédiennes et comédiens dans les troupes affiliées à la FNCTA est tellement primordiale pour l'avenir du théâtre amateur et celui de notre fédération, que nous avons décidé d'accueillir ces troupes jeunes en resserrant au plus juste nos dépenses, afin que le caractère financier ne soit pas un frein majeur.

Si les critères d'attribution précisent que les actions innovantes et nouvelles seront favorisées en priorité, ils n'en font toutefois pas des critères obligatoires. C'est pourquoi nous avons présenté notre demande en étant convaincus que votre « budget d'impulsion » s'accorderait avec « la créativité et l'innovation » propre à la jeunesse.

L'URRA, le CD Ardèche et le CD Drôme ont créés ces Rencontres Jeunes 2023 afin d'impulser un mouvement de dynamisation chez les jeunes de la FNCTA et nous y avons réussi, pleinement, efficacement et honorablement.

Sur l'analyse des cinq thèmes du budget d'impulsion

#### 1) Promouvoir la création dramatique contemporaine.

Les ateliers proposés aux jeunes ont rencontré un vif succès, en mettant en exergue les complémentarités des pratiques anciennes, classiques et modernes.

Kamishibai	Par Manon Juncker de la Compagnie ZoomMoove	Découverte de l'art oratoire japonais.
Escrime théâtral	Par <a href="#">Mirandolina &amp; Cie</a>	Découverte d'un genre théâtral spectaculaire
Commedia dell'arte	Par <a href="#">Mirandolina &amp; Cie</a>	Découverte d'un genre théâtral
Théâtre d'improvisation	Par Happi la Cie	Développer son imagination, gérer et utiliser ses émotions sur scène.
Création et manipulation de marionnettes	Par Lisa Marchand Fallot artiste associée au Mett	Découverte d'une technique, le geste dans le théâtre d'ombres et la dramaturgie de la lumière.
Musique, théâtre et expression corporel	Par Brigitte Ladroue et Alain Lamotte de la Compagnie Des Gobelunes	Prendre conscience de son corps, travailler la création d'un personnage et son imaginaire
Acrobaties, jonglage et jeux d'équilibre	Par Dorian Didier, artiste associé à La Cascade de Bourg-Saint-Andéol.	
Régie lumière	Par Dominique Barboyon, de Camélia Compagnie	Découverte des possibilités de la scénographie lumière.

#### 2) Attirer de nouveaux adhérents jeunes.

Notre manifestation a réuni 91 jeunes comédiennes et comédiens qui sans nul doute seront dans l'avenir des ambassadeurs de la FNCTA auprès de nouveaux venus potentiels, tant leurs retours ont été positifs sur tous les sujets.

Voir pour cela leurs réactions en vidéo sur notre site Web  
<https://www.youtube.com/watch?v=MI642NNP7YQ&t=5s>

### 3) Améliorer la gouvernance des UR

L'organisation des Rencontres Jeunes 2023 a été réalisée grâce à un projet participatif entre l'URRA, le CD Ardèche et le CD Drôme. Le CD Drôme, en sommeil jusqu'alors, a été relancé grâce à ce projet. Il est depuis en place et très actif en ayant fédéré de nombreuses troupes et d'emblée créé un festival de rencontres. Le tissu associatif théâtral et l'interdépartementalité ont été fortement imbriqués de part cette rencontre de 91 jeunes des départements de **Isère, Ardèche, Rhône, Haute-Savoie et Drôme**

---